

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 9 JUILLET 2018, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. ROBERT BERTRAND.**

---

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Erin Kane, conseillère, siège #4  
Guy Roussel, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Sont absents :

Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
Alain Dupuis, conseiller, siège #3

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur
  - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
7. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIONS COMPLÉTÉES SELON LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL (PMOL) 2017 (ANNÉE 8) DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MAYO & MULGRAVE-ET-DERRY
8. FACTURES REÇUES
9. REMERCIEMENTS – MME JOANNE ST-AMOUR SANSCARTIER
10. COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE (COBALI)
11. TECQ 2014-2018
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ORDRE DU JOUR**

**2018-07-071**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018

2018-07-072

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018

**ATTENDU QUE** les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

2018-07-073

**Comptes à payer au 30 juin**

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
10999	Soudure Elite Plus	Module de jeux	22 574.75 \$
11000	Robert Maloney	Inspections mensuelles avril et mai	657.00 \$
11001	Fonds de l'information financière	Mutations X 8	32.00 \$
11002	Robert Bertrand	Frais de déplacement juin 2018	226.80 \$
11003	Emile Charrette & Fils	Fournitures	156.21 \$
11004	Imprimerie Papineauville	Photocopies	58.82 \$
11005	Tim Lalonde	Réservation hôtel congrès 2019 + cellulaire + frais de déplacement de janvier à juin	637.96
11006	Dépanneur Mauzeroll	Timbres	57.86 \$
11007	Transport Michel Deschamps	Niveleuses + courbe sur ch Burke + ponceau sur ch Burke	17 103.10 \$
11008	Pièces Piché	Pièces	277.63 \$
11009	Carle Ford	Pièces	319.50 \$
11010	Aréo-Feu	Pompe + mousse	1 746.24 \$

11011	Location Gaetan Longpré	Tracteur (location)	284.80 \$
11012	Excavation Crispi	Fossé sur Burke	4 788.71 \$
11013	Nivelpro	Balai mécanique	4 152.89 \$
11014	L'Arsenal	Outils + Amplificateur de voix	1 879.57 \$
11015	Medic-Tech	Renouvellement cours RCR	2 400.00 \$
11016	Groupe DL	Archivage mai	57.49 \$
11017	Brandon Lalonde	Cellulaire	101.71 \$
11018	Michael Carson	Frais de déplacement mai et juin 2018	213.30 \$
11019	Épursol	Vidange d'une fosse scellée	172.46 \$
11020	Waste Management	Ordures 3.65T + 5.17T + 4.66T + 4.67T	1 470.26 \$
11021	Martin Cousineau	Frais de déplacement juin 2018	252.72 \$
11022	Labrador	Refroidisseur d'eau + eau	85.15 \$
11023	Color by Design	Bulletin été	203.40 \$
11024	Lauzon & Fils	Fournitures pour entretien paysager	892.16 \$
11025	Susan Lalonde	Mise en enveloppe bulletin été + calendrier	150.00 \$
11026	WSP canada	Suivis géotechnique ch. Burke	1 149.75 \$
11027	Carrière et sablière Dagenais	Asphalte recycl. Brun	63.29 \$
11028	Canton de Lochaber	Ordures et recyclage	6 086.67 \$
11029	Groupe Neurones	Casquette + broderie	91.82 \$
11030	Lou-Pro	Pièces	45.88 \$
11031	Municipalité de Mayo	Groupe de musique (700\$) + flotte (monnaie) 500\$ pour pique-nique	1 200.00 \$
11032	Martin Cousineau (petite caisse)	Fournitures pour pique-nique	345.20 \$
11033	Chapiteau Gatineau	Location du chapiteau + chaises et tables + structure gonflable (dépôt)	1 600.00 \$
11034	Fin Traiteur de l'Outaouais	Traiteur pour pique-nique	3 104.33 \$
11035	Recyclage SCN	Location de camion, remorque et autres	2 306.58 \$

11036	Ian de Cotret Brazeau	Porc et autres dépenses pour pique-nique	661.58 \$
11037	Marcel Beaubien	1 corde d'érable + 1 corde pour feu de camp	175.00 \$
11038	Groupe Neurones	48 Casquettes	547.18 \$
11039	Chapiteau Gatineau	Location du chapiteau + chaises et tables + structure gonflable (balance)	1 487.66 \$
11040	Dépanneur 315	Bières, vins et autres	1 199.06 \$
		<b>Total</b>	<b>82 189.49 \$</b>

### Comptes payés au 30 juin

<b>Paiements internet</b>		
<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
RCAP	Location du photocopieur	122.22 \$
Bell Canada	Téléphone	44.20 \$
AGENCE DE REVENU DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 572.21 \$
MINISTERE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 683.84 \$
Fonds de solidarité FTQ	REER pour DG avec participation de l'employeur	384.62
Visa Desjardins	Cell DG, carburant, logiciel MS Office 2016, routeur, fournitures, café	2 785.22 \$
	<b>Total</b>	<b>8 592.31 \$</b>
<b>Paies</b>		
<b>Date</b>		<b>Montant du dépôt direct</b>
14 juin		4 191.17 \$
28 juin		6 480.57 \$
	<b>Total</b>	<b>10 671.74 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>101 453.54 \$</b>

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

## 6. RAPPORTS

### 6.1 Rapport de l'inspecteur

Permis délivrés

Numéro	Adresse	Nature	zonage
2018-0601	110 Giroux	Rénovation	5-V
2018-0602	15 Murphy	Bâtiment accessoire	5-V
2018-0603	670 Burke	Démolition	8 ad
2018-0604	533 Riv. Blanche	Rénovation	14-V

### 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
F18-06-008	415 ch. Burke	Feu électrique

## 7. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIONS COMPLÉTÉES SELON LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL (PMOL) 2017 (ANNÉE 8) DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MAYO & MULGRAVE-ET-DERRY

**2018-07-074**

**ATTENDU QUE** le PMOL 2017 (année 8) a été complété par le directeur du service de sécurité incendie et a été soumis aux membres du comité;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sécurité incendie;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET** résolu **QUE** ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, approuve le dépôt du Plan de mise en œuvre local 2017 (année 8) et autorise sa transmission à la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité

## 8. FACTURES REÇUES

**2018-07-075**

**ATTENDU** la réception des factures suivantes :

MRC de Papineau	20 100.46 \$
Ministre des Finances (SQ)	39 934.00 \$

Dynamitage Outaouais	3 449.25 \$
R&R Lavell	7 523.91 \$
Transport Michel Deschamps	8 633.63 \$
Excavation Crispi	4 788.71 \$
Nivelpro	4 152.89 \$
Fin Traiteur de l'Outaouais	3 104.33 \$

**ATTENDU QUE** les crédits sont disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

## **9. REMERCIEMENTS – MME JOANNE ST-AMOUR SANS CARTIER**

### **2018-07-076**

**ATTENDU** l'implication et le dévouement de Mme Joanne St-Amour Sanscartier pour l'élaboration de l'aménagement paysager sous la pancarte municipale devant le centre municipal;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** unanimement **ET résolu QUE** ce conseil adresse ses remerciements à Mme Joanne St-Amour Sanscartier pour son implication et dévouement consacrés à embellir notre centre municipal.

Adoptée à l'unanimité

## **10. COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE (COBALI)**

### **2018-07-077**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Mayo fait une demande d'adhésion à COBALI et désigne M. Martin Cousineau, directeur général comme représentant de la municipalité;

**ATTENDU QU'**afin de procéder à l'inscription de la municipalité de Mayo comme membre de COBALI, elle autorise M. Martin Cousineau à signer tous documents nécessaires à ladite adhésion;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET résolu QUE** la Municipalité de Mayo adhère à COBALI et nomme M. Martin Cousineau, directeur général pour la représenter.

Adoptée à l'unanimité

## **11. TECQ 2014-2018**

### **2018-07-078**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution

gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu que :

1. la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
2. la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
3. la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
4. la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
5. la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
6. la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-07-079**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Robert Bertrand,

Martin Cousineau,

Maire

Secrétaire-trésorier